

# VOCATION SECOURS

MAGAZINE D'INFORMATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

AVRIL 2019

N° 48



**SAPEURS  
POMPIERS**  
Ille & Vilaine



## ACTUALITES

L'Ille-et-Vilaine remporte le titre de Champion de France du cross national

## ORGANISATION FONCTIONNELLE

La place des femmes chez les sapeurs-pompiers : un sujet d'attention au sein du SDIS

## IMMOBILIER

Visite du chantier de la Direction du SDIS et du Centre d'incendie et de secours de Rennes Centre



édito



Dans notre département, les sapeurs-pompiers peuvent compter sur le soutien de nombreuses collectivités locales et d'employeurs engagés. Aussi, pour la cinquième année consécutive, le SDIS a souhaité, lors de sa cérémonie des vœux 2019, mettre à l'honneur les employeurs publics et privés qui permettent à leurs salariés sapeurs-pompiers de se former et de partir en intervention plus rapidement, en attribuant à cinq employeurs le Prix de l'Employeur Citoyen 2019. Ce soutien se traduit également par la signature de conventions périscolaires entre des communes et le SDIS, afin d'assurer la prise en charge des enfants de sapeurs-pompiers volontaires lorsque ceux-ci doivent partir en intervention pendant la pause méridienne ou à l'heure de la sortie de l'école. A ce jour, vingt-quatre conventions ont déjà été signées.

La conciliation entre vie familiale et engagement citoyen est souvent délicate, et dans une société où ce sont encore les femmes qui s'occupent le plus souvent des enfants, c'est l'un des facteurs qui expliquent qu'elles ne représentent que 5% de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels en Ille-et-Vilaine, et que 18% des sapeurs-pompiers volontaires.

Conscient que la féminisation des équipes est un enjeu majeur, alors-même que le recrutement est difficile sur certains secteurs géographiques, le SDIS vient de créer un groupe de travail chargé de proposer des mesures pour favoriser le recrutement et l'intégration des femmes dans ses équipes. Deux axes de travail ont d'ores et déjà été identifiés : communiquer auprès des femmes pour changer l'image qu'elles ont du métier de sapeur-pompier, et mieux accompagner les femmes dans leur formation et leur évolution de carrière.

Pour conclure, je veux féliciter les athlètes de l'équipe du SDIS 35, qui ont été sacrés Champions de France au classement général pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive lors du cross national des sapeurs-pompiers qui a eu lieu le 23 mars dernier dans l'Hérault. Cette 59<sup>ème</sup> édition, dont la marraine était la championne paralympique et présidente du comité national paralympique Marie-Amélie Le Fur, a vu s'affronter près de 3000 sapeurs-pompiers. Je remercie les femmes et les hommes de cette équipe qui ont porté haut les couleurs du SDIS 35 et des 3700 sapeurs-pompiers breilliens.

**Jean-Luc Chenut**

*Président du Conseil départemental  
Président du Conseil d'administration du SDIS*

## SOMMAIRE



- 3 **AGENDA**
- 4-7 **ACTUALITÉS**  
L'Ille-et-Vilaine remporte le titre de Champion de France du cross national
- 8-9 **INNOVATIONS ET PROJETS**  
L'équipe animalière dispose de son tout premier véhicule !
- 10-11 **ORGANISATION FONCTIONNELLE**  
La place des femmes chez les sapeurs-pompiers : un sujet d'attention au sein du SDIS
- 12-18 **INTERVENTIONS**
- 19 **VOLONTARIAT**
- 20 **PREVENTION**
- 21-25 **IMMOBILIER**  
Visite du chantier de la Direction du SDIS et du CIS Rennes Centre
- 26 **SANTÉ**  
Prenez soin de vos chevilles !
- 27-29 **INFOS DES SERVICES**
- 30-31 **CIS PRES DE CHEZ VOUS**

RETROUVEZ-NOUS SUR |     SDIS 35 - Officiel

**VOCATION SECOURS** est le magazine du Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine [www.sapeurs-pompiers35.fr](http://www.sapeurs-pompiers35.fr)

Directeur de la publication : Jean-Luc Chenut, président du Conseil d'administration du SDIS ■ Directeur de la rédaction : colonel Éric Candas, directeur départemental ■ Rédactrice en chef : Estelle Melki, responsable communication ■ Ont contribué à ce numéro : Louis-Marie Daoudal, Carole Richard, Walter Pascual, Régis Lécrivain, Arnaud Guittou, Stéphane Thebault, Bertrand Renier, Frédéric Le Hays, Hervé Bertel, Florent James, Sébastien Odic, Marie Colliot, Véronique Maulave, Marion Vernhes et Stéphane Hubert (Conseil départemental). ■ Photos : Cellule photo-vidéo SDIS 35 - © G.Besson / FNSPF (pour le cross national) / Réalisation graphique : Service Communication SDIS35 ■ Numéro : N°48 / Impression : Imp. IOV Communication - Tirage : 4 300 exemplaires / N° ISSN : 1957-407X - Dépôt légal : à parution ■ Vocation Secours est imprimé sur un papier FSC qui garantit la gestion responsable des forêts, ainsi que la consommation responsable du bois et de ses produits dérivés. Plus d'infos sur [www.fsc.org](http://www.fsc.org)

## Ça s'est passé près de chez vous...

### 1 24 janvier : Cérémonie des vœux du SDIS à L'Hermitage

Cette soirée qui a réuni près de 300 sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques, a permis de récompenser et mettre à l'honneur les hommes et femmes qui se sont distingués par leur engagement au cours de l'année.

### 2 19 janvier : Cross départemental des sapeurs-pompiers à Romillé

521 hommes et femmes ont été enregistrés au départ des courses ! Merci d'être toujours aussi nombreux d'année en année à participer à ce rassemblement sportif départemental !

### 3 23 mars : Cross national des sapeurs-pompiers

50 athlètes breilliens ont représenté l'Ille-et-Vilaine à la compétition nationale qui s'est déroulée au lac de Salagou à Lodève (Hérault).

### 4 5 mars : Pose de première pierre du futur centre d'incendie et de secours de Gévezé

Le Département a engagé la restructuration et l'extension du centre d'incendie et de secours de Gévezé. Les travaux réalisés en site occupé devraient s'achever en février 2020.

### 5 15 mars : Pose de première pierre du futur centre d'incendie et de secours à Saint-Méen-le-Grand

Le site actuel du CIS réunira le centre d'incendie et de secours et le centre d'exploitation routier avec lequel il mutualisera plusieurs espaces.

### 6 6 avril à 10h30 : Prise de commandement à Retiers

Après 12 années d'exercice au sein du CIS, le sergent-chef Cyrille Poinignon, 41 ans, a officiellement pris le commandement du centre d'incendie et de secours.



### ↳ Les événements à venir...

27 avril : Finale départementale du parcours sportif et des épreuves athlétiques à Janzé

4 mai à 11h : Passation de commandement à Gahard

17 mai à 18h30 : Passation de commandement à Louvigné-de-Bais

24 mai à 18h30 : Prise de commandement à Pipriac

25 mai : Journée d'accueil et de recrutement à L'Hermitage

# Cross national : l'Ille-et-Vilaine remporte une nouvelle fois le titre de Champion de France !

Samedi 23 mars, les athlètes du SDIS se sont donnés rendez-vous pour l'un des grands événements sportifs sapeurs-pompiers : le cross national qui se déroulait cette année dans le cadre exceptionnel du Lac du Salagou dans l'Hérault.



Une délégation de 46 sportifs et de 5 accompagnateurs a fait le déplacement pour cette 59<sup>ème</sup> édition qui a rassemblé près de 3000 sportifs des différents SDIS de France.

Cette année, les coureurs du SDIS 35 nous ont, une nouvelle fois, fait honneur ! Les résultats obtenus en témoignent. **L'Ille-et-Vilaine termine pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive Champion de France au classement général !**

Du côté des femmes comme des hommes, de belles performances ont été enregistrées et permettent à l'équipe du SDIS 35 d'accéder au titre de Champion de France au classement général hommes et femmes !

Nous pouvons saluer le bel exploit sportif de **Florine Goudard** et **Jawad Abdelmoula** qui accèdent à la deuxième marche du podium dans les catégories juniors femmes et seniors hommes.

Nous félicitons tous nos athlètes qui ont donné une nouvelle fois le meilleur d'eux-mêmes - malgré les températures élevées durant cette journée - pour remporter ce titre et qui font la fierté de notre établissement !

**Rendez-vous l'année prochaine pour la 60<sup>ème</sup> édition du cross national !**



## A Romillé, 521 sapeurs-pompiers réunis pour le cross départemental

Samedi 19 janvier, les athlètes du SDIS d'Ille-et-Vilaine se sont une nouvelle fois donnés rendez-vous sous le soleil de Romillé pour le traditionnel cross départemental des sapeurs-pompiers. Une belle édition qui a réuni 521 hommes et femmes enregistrés cette année au départ des courses.

Parmi eux, 50 breilliens se sont qualifiés pour représenter l'Ille-et-Vilaine au prochain cross national qui aura lieu le 23 mars au lac du Salagou à Lodève (Hérault).

6 trophées ont été décernés lors du cocktail de clôture de la compétition :

- Le trophée du challenge du nombre remis au **CIS de Gévezé** grâce à un taux de participation de 65% de son effectif.



- Le trophée du challenge du nombre JSP remis à la **section de JSP de Redon**, présente au complet pour participer au cross départemental cette année.
- Le trophée du classement olympique attribué à la **section de JSP du centre de formation départemental** grâce à leurs 4 podiums.
- Le trophée du meilleur classement féminin remis au **CIS de Montauban-de-Bretagne** qui compte le plus de femmes mieux classées dans les différentes catégories.
- Le trophée du meilleur classement masculin attribué au **CIS Rennes Le Blosne** qui enregistre le plus de qualifications sur les trois premières marches du podium.
- Le trophée Christophe Leprince, (en hommage au SPV de Guichen décédé et dont les obsèques avaient lieu le jour du cross) remis par Groupama au **CIS Rennes Le Blosne** pour le meilleur classement master 2.

Tous nos remerciements à l'ensemble des organisateurs de cette compétition !

## Quand les communes soutiennent l'engagement volontaire

En tant que sapeur-pompier volontaire et parent, il est parfois compliqué de conjuguer engagement citoyen et vie de famille. Comment se dégager du temps pour partir en intervention lorsque l'on doit récupérer les enfants à la sortie de l'école ? Pour pallier cette difficulté, plusieurs communes ont signé avec le SDIS une convention dite « périscolaire ». Le principe ? L'enfant pourra être accueilli pendant le temps périscolaire (cantine, garderie...), alors que cela n'était pas prévu, lorsque son parent est parti sur intervention. Une façon de gagner en disponibilité sur des créneaux horaires où une baisse significative est observée, au moment de la sortie d'école le soir mais également lors de la pause de midi. La prise en charge financière est alors assurée par la commune. Cette convention vise donc à accroître la disponibilité opérationnelle en journée pour le centre de secours afin de permettre d'améliorer la qualité de la réponse opérationnelle. Elle permet en outre aux sapeurs-pompiers volontaires, par ailleurs parents d'enfants scolarisés, de concilier plus facilement leur vie de famille et leur engagement citoyen.

A noter que peu de SDIS en France ont signé à ce jour ce type de conventions. En Ille-et-Vilaine, la signature de conventions périscolaires est l'une des formes de partenariat mise en place

pour favoriser la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires et soutenir le secours de proximité à l'échelon départemental.

En ce début d'année 2019, des conventions périscolaires ont été signées avec 7 communes à Saint-Méen-le-Grand, Corps-Nuds, Bourgarré, Saint-Armel, Guichen, Sens-de-Bretagne et Bédée. Plusieurs autres communes signeront également prochainement ce partenariat, notamment à Betton, Noyal-sur-Vilaine, Acigné, Etelles et Cancale.



▲ Convention périscolaire signée à Guichen

## Cérémonie des vœux : une soirée de mise à l'honneur pour les personnels et les partenaires du SDIS

Jeudi 24 janvier s'est tenue la cérémonie des vœux du SDIS. Cette soirée organisée à l'école départementale des sapeurs-pompiers a réuni près de 300 sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques. Elle a été l'occasion de mettre à l'honneur les personnels pour leur investissement et leur travail. Organisée en présence de Michèle Kirry, Préfète d'Ille-et-Vilaine, de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS et du colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS, elle a ainsi permis de récompenser les hommes et femmes qui se sont distingués par leur engagement.



**Jean-Yves Maussion, ancien Président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers et ancien chef de centre de Bais a été élevé au grade de commandant honoraire. Gilbert Gorain, ancien SPV du CIS de Bréal-sous-Montfort a été élevé au grade de capitaine honoraire.**

Des médailles d'argent avec rosette pour services exceptionnels sont venus récompenser l'engagement de 21 sapeurs-pompiers :

*Cdt François Picot (GPT Est) - Cne Franck Lefeuvre (DTL) - Cne Pascal Gouéry (CIS L'Hermitage) - Ltn 1<sup>ère</sup> classe Luc Hubert (GFS) - Ltn honoraire Hervé Baudé (CIS Hédé) - Ltn Françoise Bertin (CIS Pipriac) - Ltn Gilles Bourgeois (CIS Saint-Ouen-des-Alleux) - Ltn Françoise Briand (CIS Messac) - Ltn Patrick Chauvin (CIS Retiers) - Ltn Jean-Claude Janvier (CIS Maen Roch) - Ltn Jean-Yves Recoursé (CIS Hédé-Bazouges) - Adc François Barbier (CIS Vitré) - Adc Denis Baslé (CIS Domalain) - Adc Jean-Luc Bertrand (CIS Iffendic) - Adc Michel Herrouin (CIS Guipry) - Adc Jean-Luc Janvier (CIS Saint Aubin du Couesnon) - Adc Daniel Lambard (CIS Gévezé) - Adc Thierry Lefaix - GST (retraité) - Adc Cyril Peltier (CIS Dol-de-Bretagne) - Adj Stéphanie Dufranche (CIS Redon) - Cch Hervé Judais - CIS Guipry (retraité)*

**8 récompenses pour acte de courage et de dévouement ont permis de récompenser les actions de sauvetage réalisées.**

### 2 MÉDAILLES POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT BENOIT ROTROU

Le 9 juin, alors qu'il a été témoin d'une montée brutale des eaux suite aux intempéries sur la départementale 777 à hauteur de Torcé, il n'a



pas hésité à se jeter à l'eau malgré le courant pour mettre en sécurité un couple de personnes âgées en danger à bord de leur véhicule.

### SAPEUR 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE ARNAUD TERTRAIS - CIS ILLE-ET-RANCE

Témoin d'un feu d'appartement au 13<sup>ème</sup> étage d'un immeuble à Rennes le 8 janvier, il a aperçu une victime au balcon de l'appartement concerné. Il est intervenu et est parvenu à extraire la victime d'un danger imminent.

### 1 MENTION HONORABLE POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

#### ADJUDANT WILLIAM LAFOSSE - CIS FOUGERES

Le 3 novembre, il est intervenu en tant que sauveteur isolé pour un feu de cage d'escalier. Confronté à une situation d'extrême urgence, il a réalisé les mises en sécurité de deux personnes menacées par les fumées.

### 5 LETTRES DE FÉLICITATIONS POUR ACTE DE COURAGE ET DE DÉVOUEMENT

#### JODANY VENDOME



Témoin d'un feu au 4<sup>ème</sup> étage d'un immeuble le 14 août, il a donné l'alerte, permis l'évacuation de 18 occupants, et collaboré en renseignant les secours de manière méthodique sur les logements évacués et ceux qui ne répondaient pas. Son intervention a facilité le travail des sapeurs-pompiers et permis le sauvetage d'une femme dans son appartement.

#### INFIRMIER MARC HELLEUX - CIS SAINT-MALO

Le 13 septembre, alors qu'il pratiquait une activité nautique, il est intervenu pour sauver un homme tombé de son embarcation.

### ADJUDANT-CHEF PIERRE PRIEM - CAPORAL-CHEF JOËL THOMAS - CIS REDON

Le 21 septembre, ils sont intervenus à bord du VSAV pour un véhicule tombé à l'eau dans l'Oust à Saint-Jean-la-Poterie (56). Ils n'ont pas hésité à se mettre à l'eau pour rechercher la victime et sont parvenus à réaliser son sauvetage.

### SERGENT-CHEF LAURENT DJODI - CIS SAINT-MALO

Le 29 juillet, alors qu'il était stationnaire au CIS, il est intervenu en tant que sauveteur côtier prompt secours pour venir en aide à une personne tombée de son canoë. Malgré les conditions météorologiques défavorables, il est parvenu à mettre en sécurité la victime en attendant l'arrivée de l'embarcation SAV.

**4 LETTRES DE FÉLICITATIONS DU DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL ONT ÉGALEMENT PERMIS DE SALUER LA RIGUEUR ET LE PROFESSIONNALISME DES PERSONNELS SUR INTERVENTION.**



### SERGENT-CHEF GUYLAINE FRIGOUT (CIS GUIGNEN) - CAPORAL SOPHIE JOUANNE (CIS RENNES LE BLOSNE) - SAPEUR 1<sup>ÈRE</sup> CLASSE DENIS GANDON (CIS RENNES SAINT-GEORGES)

Le 15 juillet, ils ont participé au dispositif prévisionnel de sécurité mis en place à l'occasion de la finale de la coupe du monde de football, Esplanade Charles de Gaulle à Rennes où près de 200 personnes ont été prises en charge au PMA. Affectés à l'un des deux VSAV prévus pour permettre les évacuations, ils ont agi avec rigueur et compétence pour mettre en œuvre les actions dictées sortant du cadre initial.

### CAPORAL-CHEF TEDDY TANFIN - CIS ACIGNE

Témoin d'un accident de moto le 20 juin, il a alerté le CTA-CODIS, a démarré des gestes de réanimation sur la victime en arrêt cardio-respiratoire en l'attente du premier VSAV, et permis l'engagement rapide de moyens de secours adaptés.



### La rigueur et l'implication des acteurs qui sont intervenus pour assurer le secours et la prise en charge des personnes bloquées dans un manège le 31 décembre 2018 ont été mises en valeur :

Sap 1<sup>ère</sup> classe Quentin André (CIS Rennes Saint-Georges) - Cal Jérémy Gousse - (CIS Rennes Saint-Georges) - Cal Maxime Guerra (CIS Rennes Beauregard) - Cal Axel Hervé (CIS Rennes Saint-Georges) - Cch Jean-Jacques Savatte (SSSM) - Sgt Nicolas Choblet (CIS Rennes Beauregard) - Sgt Ronan Guine (CIS Rennes Saint-Georges) - Sgt Anaël Horowski (CIS Rennes Saint-Georges) - Sgt Alexandre Piel (CIS Rennes Saint-Georges) - Sch Yannick Creton (CIS Rennes Saint-Georges) - Sch Angélique Dy (CTA-CODIS) - Adc Antoine Lamballais (CIS Rennes Saint-Georges) - Adj Gilles Buffet (CIS Rennes Saint-Georges) - Adj Yannick Get (CIS Rennes Saint-Georges) - Adc Bruno Collet (CIS Rennes Saint-Georges) - Adc Patrice Depeige (CIS Rennes Saint-Georges) - Adc Patrig Le Breton (CTA-CODIS) - Inf Cécile Lemarchand (SSSM) - Inf hors classe Renaud Hervé (SSSM) - Ltn 2<sup>ème</sup> cl. Jacques Ferron (CIS Rennes Saint-Georges) - Cdt Arnaud Guitton (COS) (GFS)



7 lettres de félicitations du directeur ont été remises aux personnels présents à la cérémonie. 3 lettres de félicitations pour acte de courage et de dévouement ont été décernées aux personnels du GRIMP qui sont intervenus dans des conditions particulièrement délicates à 52 mètres de haut : Sgt Richard Massiot (CIS Rennes Beauregard) - Adc Erwan L'Heveder (CIS Rennes Le Blosne) - Cdt Walter Pascual (Gpt Centre).

### 3 SAPEURS-POMPIERS ET 1 PERSONNEL ADMINISTRATIF ONT ÉTÉ MIS À L'HONNEUR POUR 40 ET 35 ANNÉES D'ACTIVITÉ EN RECEVANT LA MÉDAILLE D'HONNEUR ÉCHELON GRAND OR, ET ÉCHELON VERMEIL POUR LES PATS :

**Pour 40 années de service :** Lieutenants Alain Bouvet (CIS la Couyère), Joël Gouarin (Groupement Formation-Sports), et Gérard Guêtre (DTL).

### **Pour 35 années de service :**

Catherine Le Troadec (Direction des systèmes d'information et de télécommunication).



# L'équipe animalière dispose désormais de son tout premier véhicule !



Depuis décembre dernier, l'équipe animalière dispose de son tout premier véhicule dédié à la spécialité. Affecté au CIS de Rennes Saint-Georges où 24 sapeurs-pompiers sont formés à la spécialité niveau 2 (sur les 70 sapeurs-pompiers formés en Ille-et-Vilaine), le véhicule accueille désormais tous les équipements nécessaires pour faire face aux situations les plus diverses.



L'engin améliore particulièrement le confort de travail des sapeurs-pompiers qui exercent la spécialité et réalisent près de 100 interventions par an. Parmi les plus fréquentes, nous pouvons citer la capture de cervidés en divagation dans des jardins ou en milieu urbain, la capture de chiens dangereux ou de serpents, et plusieurs interventions insolites, comme la capture d'un wallaby et même d'un lama au cours de l'année 2018.

## ▲ Tenue de mordant

Tenues de mordant pour se protéger des chiens agressifs, équipements de protection pour intervenir dans des fosses à lisier en milieu agricole, lassos, crochets à serpent, projecteurs hypodermiques, cages de transport, pinces à chat... Ces différents matériels permettent aux spécialistes d'intervenir afin d'assurer la capture ou l'anesthésie d'animaux dangereux pour les personnes. Le véhicule comporte également un rangement spécifique pour le matériel utilisé par les vétérinaires qui retrouvent les spécialistes ANIM2 sur les interventions.

L'aménagement spécifique du véhicule a été conçu selon les souhaits exprimés par les personnels, en collaboration avec le groupement des services techniques et un prestataire externe.



Capture d'un lama ▼



▲ Capture d'un cheval



▲ Capture d'un serpent

Capture d'un iguane ▼



## L'ÉQUIPE ANIMALIÈRE

### Référent départemental

Sergent-chef Florent James.

Il assure cette fonction depuis 5 ans.

### Effectif

70 sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires répartis dans les centres d'incendie et de secours de Rennes Saint-Georges, Fougères, Bain-de-Bretagne, Redon, Dol-de-Bretagne, Montfort-sur-Meu et Bédée. 12 spécialistes sont venus compléter l'équipe de spécialistes constitués en cours d'année 2018, suite à un appel à candidature.

6 vétérinaires sapeurs-pompiers interviennent en complément. Ils sont basés à Bain-de-Bretagne, Dol-de-Bretagne, Rennes Saint-Georges, Melesse et Louvigné-du-Désert.

### Domaine d'intervention

Les spécialistes de l'équipe animalière interviennent pour assurer la capture ou le sauvetage de toute espèce qui représente une menace pour la population, que ce soit dans la sphère publique ou privée. Seuls une vingtaine de départements disposent de tels spécialistes. En Bretagne, on peut compter 2 départements : l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

### Les qualités du spécialiste de l'équipe animalière

Le spécialiste doit savoir garder son calme et être particulièrement patient car les interventions ne se réalisent pas dans la précipitation. Il doit aimer les animaux et ne pas avoir peur d'eux.

Il doit savoir rester très prudent car, face au stress, certains animaux peuvent s'avérer être très agressifs. C'est pourquoi, les vétérinaires sapeurs-pompiers interviennent parfois en collaboration avec les spécialistes de l'équipe animalière, afin de leur injecter certains tranquillisants grâce à l'utilisation de projecteurs hypodermiques.



Entraînement à la capture d'un chien agressif ▶

# La place des femmes chez les sapeurs-pompiers : un sujet d'attention au sein du SDIS

Avec 4% de l'effectif chez les professionnels et 16% chez les volontaires, les femmes sapeurs-pompiers sont encore peu représentées au sein des SDIS au niveau national. Pourquoi si peu de femmes font le choix de cet engagement ? Pourquoi un taux si faible y compris dans les recrutements SPV ? Echange avec le colonel Louis-Marie Daoudal, directeur départemental adjoint.

## Les femmes représentent quel pourcentage de l'effectif sapeurs-pompiers ?

En Ille-et-Vilaine, elles représentent 5% de l'effectif de sapeurs-pompiers professionnels, et 18% chez les volontaires. Une proportion supérieure à la moyenne nationale - 4% chez les professionnels et de 16% chez les volontaires -, mais si l'on compare à d'autres corporations, nous avons un taux de féminisation très faible. Il est de 18% dans la gendarmerie, de 27% dans la police nationale, et même de 11% dans l'armée de terre. Le SDIS compte également peu de femmes à des niveaux de responsabilité élevés : seulement trois femmes chefs de centre volontaires (à Plerguer, Pipriac et Messac) et un officier professionnel.

## Comment expliquer ce faible taux de féminisation ?

Cela est probablement lié à l'image que se fait la population du métier : celle d'un groupe d'hommes surentraîné. Cette image est véhiculée par certaines séries télévisées américaines consacrées à la profession. On y voit majoritairement des hommes qui réalisent la plupart du temps des actes héroïques. Cela contribue à renvoyer l'image d'un métier peu accessible, notamment aux femmes, ce qui ne correspond pas à la réalité.

## Pourquoi le SDIS envisage le recrutement de plus de femmes dans son effectif ?

Près de 80% de l'activité opérationnelle est consacrée au secours à personnes. En la matière, les femmes sont tout aussi compétentes, peut-être même plus. Concernant la lutte contre l'incendie, des efforts importants ont été réalisés afin de faire évoluer les matériels et les équipements de protection individuelle, et de

rendre le travail moins éprouvant physiquement. Pas uniquement pour les femmes, mais également pour les hommes car nous avons besoin de préserver physiquement nos personnels sur le long terme ! Cela rend certainement le métier plus accessible.

Nous avons également des difficultés à recruter, particulièrement sur certains secteurs géographiques. Il ne faut donc pas se priver d'une partie de la population, bien au contraire, au risque d'avoir des difficultés encore plus accrues ! Il faut ouvrir le spectre de notre recrutement en accueillant plus de femmes.

## Comment envisagez-vous de favoriser le recrutement et l'intégration des femmes sapeurs-pompiers en Ille-et-Vilaine ?

Nous venons de mettre en place un groupe de travail au sein du SDIS. L'objectif est de faire évoluer notre organisation et d'agir dans plusieurs domaines :

- **La communication** afin de changer l'image que la population peut avoir de l'activité et faire savoir aux femmes qu'elle leur est accessible. Nous nous inscrivons pour cela dans la continuité du plan d'actions mené par le Département en faveur de l'égalité femmes-hommes.
- **Le recrutement et l'intégration des femmes dans les CIS.**
- **L'accompagnement des femmes dans leur formation et leur évolution de carrière**

Nous espérons ensuite proposer un plan d'actions à mettre en œuvre. L'une des premières étapes proposée est de réaliser un état des lieux du vécu des femmes SPV et SPP à partir d'un questionnaire adressé aux personnels. Il s'agit ainsi de mieux identifier les freins à l'engagement SPV et SPP, pourquoi certaines femmes cessent l'activité et de quelle façon le SDIS peut agir pour favoriser l'intégration durable des femmes sapeurs-pompiers.



## Le groupe de travail sur la féminisation

Louis-Marie Daoudal, (DDA responsable du suivi du projet), Lionel Gogdet (SPV et président de l'UDSP), Jocelyne Aussant (chef du CIS Plerguer), Boris Lehericcy (SPP au CTA-CODIS), Anne-Gaëlle Geoffroy (SPP au CIS Saint-Malo), Charlène Delaunay (SPP au CIS Rennes Saint-Georges), Christelle Crost (SPP à la Direction des opérations), Bérénice Barbe (SPP au CIS Redon), Sophie Francheteau (SPP au groupement Centre), Franck Lefeuvre, (SPP à la Direction des territoires et de la logistique), Estelle Melki (chef du service communication), Jean-Sébastien Binard (SPP au CIS Dol-de-Bretagne), Laurent Benedittini (Directeur des ressources humaines), Christelle Bondis (Directrice administrative et financière), Sébastien Thomas (SPP au groupement prévention).

## Un questionnaire pour recueillir vos avis !

Il vous est possible de partager votre vécu et vos idées en répondant à un questionnaire de manière anonyme qui vous a été adressé par mail.

Les réponses seront analysées par Rozenn Moro, formatrice au sein de **la société BinOcle**.

Elles seront partagées sur l'intranet en septembre prochain. Elles devront permettre de construire un plan d'actions en collaboration avec le groupe de travail de féminisation des effectifs.



▲ Les 12 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels actuellement en formation d'intégration, accompagnés de leurs encadrants

## 12 nouveaux sapeurs-pompiers professionnels en formation d'intégration

Accueillis pour leur première journée de formation à l'école départementale le 15 février, 12 sapeurs-pompiers professionnels - récemment nommés après avoir réussi le concours de caporal de SPP - réalisent leur formation d'intégration.

Durant 4 mois, ils suivent les divers enseignements théoriques et pratiques, sous l'encadrement de Martial Hervy, organisateur de la formation, de l'adjudant-chef Kevin Huchet en tant que responsable pédagogique, du sergent-chef François Haze (CIS Rennes Beauregard) et du caporal Anthony Cottin (CIS Rennes Saint-Georges).

Des séances de préparation physique et musculaire régulières sont également organisées afin de leur permettre d'être prêts à intervenir sur les différentes missions confiées aux sapeurs-pompiers.

Pour ces nouvelles recrues, l'activité de sapeur-pompier n'est pas nouvelle puisque toutes sont issues du volontariat et certaines d'entre elles ont également une expérience au sein de la BSPP.

La formation d'intégration s'achèvera le 24 mai et permettra, à l'issue, leur affectation dans l'un des centres d'incendie et de secours mixtes du département.



## A Amanlis, deux urgences absolues dans un choc frontal

Le 5 mars dernier à 7h40, les sapeurs-pompiers sont déclenchés pour un accident qui vient de se produire entre deux voitures sur une route départementale très fréquentée à hauteur d'Amanlis. Une voiture et une fourgonnette se sont percutées dans un choc frontal. Les conducteurs sont tous deux incarcérés mais conscients. L'un d'eux est sérieusement touché aux jambes.

A son arrivée, les personnels du FPTSR de Janzé procèdent à la découpe du véhicule afin de permettre la désincarcération de cette victime. En parallèle, l'ouverture de la porte du conducteur de la fourgonnette est réalisée afin d'avoir un contact plus aisé avec cette seconde victime qui a également les jambes totalement bloquées. Avec le concours de la gendarmerie, la circulation est interrompue dans les deux sens et une déviation est mise en place. Alors qu'un second moyen de désincarcération est demandé sur les lieux afin d'extraire le conducteur de l'utilitaire, l'état de santé des victimes se dégrade. Il faut à présent faire face à deux situations d'urgence absolue. Deux équipes SMUR sont sollicitées.

Elles prendront en charge les deux conducteurs tandis que les sapeurs-pompiers procèdent aux désincarcérations qui les mobiliseront durant 1h30 pour chacun des véhicules. Une fois réalisées, les victimes seront transférées vers le centre hospitalier de Rennes.



### Éléments favorables à l'intervention

- Route coupée rapidement et mise en place d'une déviation.
- Mutualisation du personnel entre FPTSR Janzé et FPTSR Rennes Le Blosne
- Mobilisation de deux équipes dédiées à la prise en charge de chacune des victimes (VSAV, secours routier et SMUR)

### Facteurs défavorables

- Conditions météorologiques avec averses de pluie.

### Moyens opérationnels

2 FPTSR - 2 VSAV - 1 VL,  
soit 18 sapeurs-pompiers des CIS  
de Corps-Nuds, Janzé - Piré Chancé  
et Rennes Le Blosne



## Au Rheu, un incendie embrase la cantine municipale

Le 30 décembre 2018 vers 00h40, les secours sont engagés pour un feu de poubelle avec propagation à la cantine municipale sur la commune du Rheu. A l'arrivée du premier fourgon sur les lieux, le feu s'est déjà étendu. La quasi-totalité de la toiture du bâtiment d'une surface de 800 m<sup>2</sup> est embrasée. Rapidement, 1 LDMR 500 est établie de plain-pied. 3 LDMR 500 supplémentaires sont ensuite mises en œuvre, dont une sur EPC. L'objectif est de limiter la propagation et de sauvegarder la partie administrative du bâtiment.

La protection et la préservation des biens et postes informatiques est réalisée par les personnels. L'attaque du feu s'avère complexe ; celui-ci se propage sous les faux-plafonds et rend la progression difficile pour les binômes qui doivent faire face à l'effondrement des plafonds et charpentes en bois.

Au bout de 2 heures, les sapeurs-pompiers parviennent à maîtriser le feu. 75% du bâtiment sera détruit dans cet incendie, mais la partie administrative a pu être préservée.

### Éléments favorables à l'intervention

- Information rapide sur la nature du sinistre
  - Pas de victime
  - Ressource en eau suffisante
  - Moyens opérationnels adaptés et rapidement mobilisés



### Facteurs défavorables

- Feu se propageant d'une toiture à une autre sous les faux-plafonds et/ou isolants
- Etablissement d'une surface d'environ 800 m<sup>2</sup> avec plusieurs toitures complexe à double pans
- Progression difficile liée à l'effondrement des plafonds et des charpentes en bois
- Accès difficile pour les moyens aériens (portée importante et complexité de la toiture)
- Engagement simultané de moyens incendie importants sur un autre sinistre qui a nécessité une gestion rigoureuse de leur utilisation

### Moyens opérationnels

2 EPC - 1 FPTSR - 4 FPT - 1 VAR - 3 VLHR - 1 VL - 1 VLCG - 1 VLCC - 1 VL CEMOD, soit 38 sapeurs-pompiers de L'Hermitage, Mordelles, Rennes Beaugard, Rennes Saint-Georges et de la direction départementale

## A Rennes, un homme est sauvé de l'incendie de son appartement

Le 8 janvier vers 9h, les sapeurs-pompiers sont déclenchés pour un incendie qui s'est déclenché dans l'appartement d'une tour située allée de Brno à Rennes. Le CTA-CODIS indique la présence d'une victime suspendue au balcon. Cependant, à l'arrivée des premiers moyens de secours, cette personne n'est plus présente.

De nombreux occupants évacuent le bâtiment. Un point de rassemblement des victimes est installé rapidement à l'arrière du bâtiment. Il sera ensuite transféré dans la salle d'un immeuble situé à proximité. Des reconnaissances sont entreprises dans les étages. Un sapeur-pompier volontaire présent sur place indique qu'il est parvenu à soustraire du danger la personne suspendue dans le vide et qu'elle a quitté les lieux. Il a également coupé les fluides et débuté l'évacuation des habitants de l'immeuble. La porte d'entrée de l'appartement en feu est fermée à clé. Son ouverture est réalisée au moyen de l'Halligan tool. Les binômes en reconnaissance signalent un risque de propagation de l'incendie à l'étage supérieur. 2 LDMR 500 sont réalisées à l'étage concerné et à l'étage supérieur. Le sinistre est rapidement maîtrisé. Les dégâts se limiteront au seul appartement sinistré.

### Éléments favorables à l'intervention

- Secteur bien connu et accessibilité des tours (et colonnes sèches) connue
- Evacuation en cours de l'ensemble des habitants de l'immeuble
- Condition météo permettant de regrouper les habitants dehors temporairement
- Mise à disposition d'une salle de la ville de Rennes dans une autre tour pour faire patienter les habitants

### Facteurs défavorables

- Porte fermée à clé
- Absence du locataire
- Interrogation sur la présence de bouteilles de gaz dans l'appartement

### Moyens opérationnels

2 FPT - 2 FPTSR - 1 EPC - 1 VLHR - 1 VPRO - 1 VSAV - 1 VLS, soit 36 sapeurs-pompiers des CIS d'Acigné, Rennes Beaugard, Rennes Saint-Georges et de la direction départementale.

### Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Arnaud Tertrais, sapeur-pompier volontaire au CIS Ille-et-Rance, premier témoin sur l'intervention

« Employé de la ville de Rennes, j'ai été témoin d'un incendie dans la tour d'un immeuble du quartier de Maurepas à Rennes. Un homme était suspendu dans le vide au 13<sup>ème</sup> étage. Il s'agrippait à la rambarde les pieds dans le vide suite à une explosion qui venait de se produire dans son appartement. Je ne pouvais pas accéder à son appartement en feu. Par chance, j'ai croisé son voisin qui évacuait l'immeuble. Il m'a permis d'accéder à son balcon, mitoyen de celui où l'homme était suspendu. J'ai réussi à agripper la victime et à la remonter. J'ai entrepris alors l'évacuation des occupants des appartements voisins et situés aux étages supérieurs, avant l'arrivée des premiers moyens de secours sur l'intervention ».



## Secours inédit de 8 passagers bloqués dans un manège de la fête foraine à Rennes

**Cela devait être une nuit comme tant d'autres pour un réveillon du 31 décembre. Mais à Rennes cette nuit-là, les sapeurs-pompiers ont réalisé une intervention encore inédite : le secours de 8 personnes bloquées à 52 mètres de hauteur dans un manège de la fête foraine !**

Tout commence vers 20h30 lorsque le CTA-CODIS reçoit plusieurs appels qui indiquent que des personnes sont coincées dans une des attractions majeures de la fête foraine : le Bomber Maxxx. Lors de la rotation du bras du manège, des étincelles se sont produites. Les témoins évoquent la rupture de câbles et de nombreux passagers bloqués à l'intérieur de la nacelle. Un premier détachement composé d'une EPC, d'un FPTL, d'un VSAV, d'une VLS, d'une VLCC, du VGRIMP et d'une VLCC est engagé.

Inquiètes, deux familles des passagers sont sur place. Rejointes par une troisième famille, elles sont prises en charge par les personnels et tenues informées régulièrement de l'avancée de la situation. La communication est également établie avec les passagers bloqués dans l'attraction grâce au téléphone portable de l'un d'entre eux.

A l'arrivée des moyens de secours sur place, l'équipage du FPTL effectue une reconnaissance. Elle permet de s'assurer de la stabilité du bras. Par mesure de précaution, il est cependant décidé de poser une sangle à cliquet autour. Cependant, les personnels s'aperçoivent rapidement qu'il n'y a aucune possibilité d'accéder à la nacelle par les voies de communication existantes.



## Intervention de l'équipe du GRIMP

Les personnels du GRIMP sont sollicités afin d'effectuer la montée depuis l'axe de rotation jusqu'à la nacelle située à 52 mètres de haut. Celle-ci s'avère particulièrement éprouvante pour les spécialistes engagés. Les parois sont glissantes et il y a très peu de points d'ancrage fixes qui permettent l'amarrage. L'ascension s'effectue lentement.

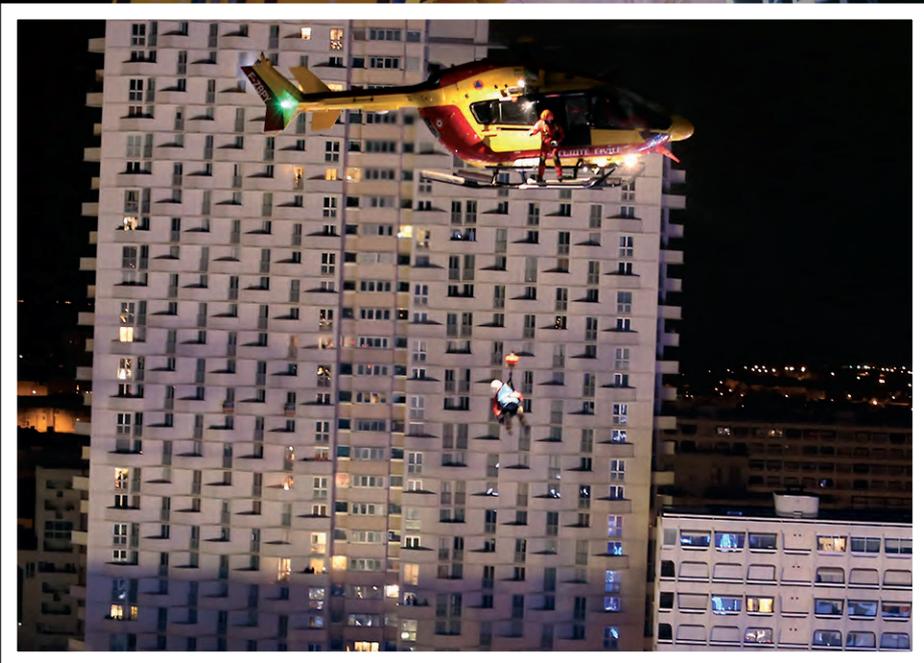
Elle est particulièrement physique pour les personnels. Ils réalisent ainsi une montée sur 12 mètres de hauteur en parvenant à s'amarrer à plusieurs paliers. Cependant, celle-ci se veut de plus en plus compliquée au fur et à mesure que les paliers se rétrécissent.

Elle devient très éprouvante pour les personnels qui devront ensuite réaliser la descente des passagers.

En parallèle, il est donc demandé l'intervention de l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 50. Sollicité à 22h30, il arrive sur la zone d'intervention à 23h42 après avoir récupéré l'un des sauveteurs du GRIMP à son bord, depuis la base située au centre hospitalier de Pontchaillou.

L'idée de manœuvre envisagée est de treuiller l'un des spécialistes du GRIMP jusqu'à la nacelle où se trouvent les passagers bloqués. La manœuvre est délicate car la nacelle est particulièrement étroite : à peine 3 m<sup>2</sup> !

A 23h45, le sauveteur est déposé par Dragon 50 sur la plateforme : il prépare alors une corde d'équipement qui permet à deux autres spécialistes du GRIMP d'effectuer l'ascension jusqu'à la nacelle dans de meilleures conditions. A 00h25, 3 sauveteurs GRIMP atteignent le sommet.



2 8 passagers bloqués à 52 m

7

Descente du dernier passager vers 6h, après 9h30 de blocage

Ascension du GRIMP à partir de l'EPA

Niveau 25 m environ

Périmètre de sécurité incluant une trentaine de manèges

R.DOSNE

Treuilage d'un sauveteur GRIMP sur la nacelle

4

6

Pose de harnais sur les passagers avant déblocage des arceaux de sécurité

5

Descente d'une corde d'équipement depuis la nacelle, permettant la montée de 2 sauveteurs GRIMP

3

Ascension engagée, stoppée à l'arrivée de l'hélicoptère

Avarie sur le moteur de rotation du bras

1

La nacelle basse permet de tester les manoeuvres à réaliser plus haut. (ouverture des arceaux de sécurité par injection d'air comprimé)



Compte tenu de l'exiguïté de la plateforme, 3 autres spécialistes se positionnent aux niveaux inférieurs et préparent l'acheminement des matériels.

Les passagers peuvent alors être rassurés et pris en charge. Des couvertures de survie, de l'eau et des barres de céréales leur sont distribuées afin de les aider à se réchauffer.

#### Éléments favorables à l'intervention

- Engagement des moyens de secours adaptés dès le déclenchement
- Position des passagers en hauteur, mais la tête à l'endroit
- Stabilité mécanique du bras du manège
- Evacuation rapide de la moitié de la fête foraine et du Boulevard des Alliés, pour l'acheminement des moyens de secours et l'arrivée de DRAGON 50. Un centre de regroupement des moyens est mis en place derrière le cinéma)
- Comportement pondéré et patient des 3 familles présentes et des 8 passagers
- Bonne coopération des forains
- Conditions climatiques acceptables, qui n'ont pas entraîné de dégradation de l'état de santé des victimes

#### Facteurs défavorables à l'intervention

- Pas d'accessibilité en partie haute du manège : aucun point d'ancrage, ce qui a rendu plus complexe l'abordage des victimes
- Travail particulièrement difficile et éprouvant des 3 sauveteurs GRIMP pour la montée jusqu'à la nacelle et l'équipement des passagers en veillant à ne pas créer de déséquilibre

#### Moyens opérationnels

1 EPC - 1 FPTL - 1 VSAV - 1 VLS 2 - 1 VLOS (en relève) - 1 VLCC - 1 VGRIMP - 1 VLCC, soit 21 sapeurs-pompiers des CIS de Rennes Saint-Georges, Rennes Beaugard, Rennes Le Blosne et de la direction départementale.

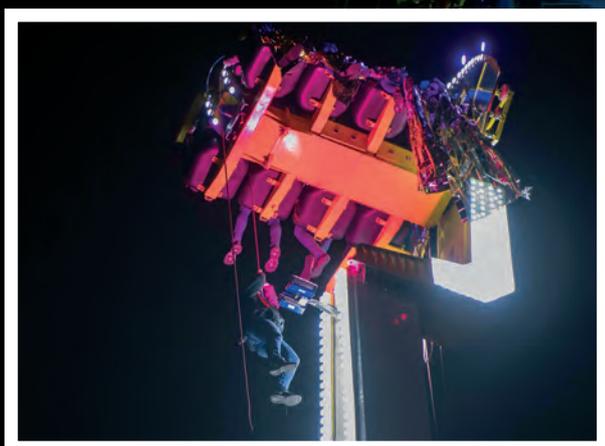
## L'opération délicate de descente des passagers

Le travail de sécurisation des passagers commence alors. Il s'agit d'équiper chacun d'entre eux d'un harnais de sécurité avant d'ouvrir les arceaux de sécurité. Une opération une fois encore très délicate à réaliser pour les sauveteurs du GRIMP.

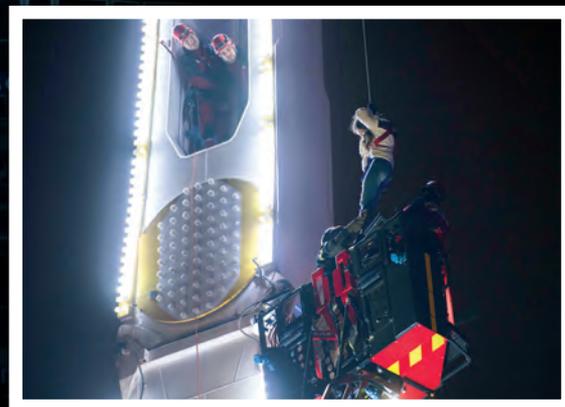
Les passagers qui sont bloqués par les arceaux de sécurité ont peu de mobilité pour enfilez les baudriers ; et à trois sur la nacelle, l'équipe du GRIMP doit travailler en veillant en plus à conserver une certaine stabilité de la plateforme pour ne pas la déséquilibrer ! L'équipement des passagers prend du temps, mais celui-ci est nécessaire pour s'assurer que la manœuvre se réalise en parfaite sécurité.



A 3h30, les sauveteurs sont prêts à effectuer la descente à partir d'une corde mise en place depuis la nacelle. Les équipes se préparent ensuite à réaliser l'ouverture des arceaux de sécurité du manège. Une nouvelle corde d'équipement est installée pour accéder aux manettes de déverrouillage situées sous la nacelle. Cette manœuvre consiste à brancher des flexibles puis à injecter de l'air comprimé pour permettre, le moment venu, d'actionner le dispositif d'ouverture. L'opération a été au préalable testée au sol sur la partie basse du bras du manège qui dispose du même dispositif.



Les arceaux de sécurité s'ouvrent. Celui du premier passager à descendre est maintenu ouvert tandis que les autres sont re-verrouillés. Cet homme est descendu par les sauveteurs du GRIMP en rappel jusqu'à la plateforme de l'échelle située à 30 mètres de haut. La descente est réalisée en 2 minutes. Il est réceptionné par le personnel de l'échelle avant d'être enfin ramené à terre sous les applaudissements du public et des familles présentes.



Afin de s'assurer de la réalisation de chacune des manœuvres en toute sécurité, un passager est pris en charge toutes les 20 minutes. Ce laps de temps permet d'effectuer à chaque fois toutes les vérifications nécessaires. Les passagers sont descendus de manière méthodique pour maintenir l'équilibre du bras du manège, et en veillant à ce qu'aucun obstacle ne vienne perturber la descente. Il est parfois nécessaire de faire changer de place l'un des passagers, mais par chance, ils sont tous très coopératifs !

L'opération se fait donc dans de bonnes conditions. Le dernier passager est ramené au sol à 6h du matin, après 9h30 passées dans les airs ! Après avoir été soumises à un bilan médico-secouriste, les 8 personnes secourues seront accueillies dans l'enceinte de la salle de spectacle du Liberté pour un débriefing autour d'une boisson chaude et de quelques viennoiseries.

Une nuit éprouvante pour les passagers, leurs familles et les sapeurs-pompiers engagés, mais qui se finit heureusement plutôt bien !



# 5 employeurs breilliens reçoivent le Prix de l'Employeur Citoyen 2019

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, le SDIS a mis à l'honneur ses employeurs partenaires à l'occasion de la cérémonie des vœux. 5 employeurs qui favorisent la disponibilité de leurs employés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires, se sont vus remettre le Prix de l'Employeur Citoyen 2019.

> Pour la catégorie Collectivités locales : le Prix a été attribué aux communes de La Bouëxière, Médréac et Pleine Fougères (représentées par leurs maires, Stéphane Piquet, Jean-Claude Omnes et Louis Thébault)

La commune de La Bouëxière s'est largement investie au cours de l'année 2018 pour interpeler la population locale sur la nécessité de se former aux gestes de premiers secours et faire vivre le volontariat sur le secteur. De nombreuses actions en faveur de l'engagement citoyen ont été conduites avec son soutien : l'identification des habitants dans la tranche d'âge cible (18-45 ans), rencontre par du porte à porte, invitation à une soirée-débat autour de la sécurité. Le pari est réussi puisque, grâce à l'impulsion de la municipalité, l'effectif du CIS est passé de 18 à 27 sapeurs-pompiers volontaires !



La commune de Médréac compte 3 agents techniques. 100% de l'effectif est sapeur-pompier volontaire au sein du CIS Médréac et est autorisé à se rendre disponible sur sa journée de travail permettant ainsi une réponse opérationnelle fiable et pérenne sur le secteur d'intervention.

La commune de Pleine-Fougères a conventionné, en l'espace de 3 ans, 4 sapeurs-pompiers volontaires qui ont la possibilité de se rendre disponibles la majorité de temps. Privilégier un recrutement ciblé auprès des sapeurs-pompiers est une volonté forte du maire. Pour preuve, le nouveau chef des services techniques qui sera présenté à la JAR de mai 2019 ! Ce dynamisme contribue à maintenir en journée une couverture opérationnelle optimale.

> Pour la catégorie Industries : le Prix a été attribué à la société STEF Transport Rennes (représentée par Pierre-Etienne Blondel, directeur général)

Leader européen de la logistique sous température dirigée, STEF opère dans les domaines du transport et de la logistique des produits alimentaires.

STEF Transport Rennes a signé 5 conventions qui permettent à leurs employés par ailleurs sapeurs-pompiers volontaires de se rendre plus facilement disponibles pour se former ou même partir en intervention lorsque les conditions le permettent.



> Pour la catégorie Entreprises de services : le Prix a été attribué au Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire (représenté par Anthony Jarnoux, responsable de la sécurité)

Attaché à une politique de sécurité, mais également de formation préventive de ses personnels, le Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire favorise depuis de nombreuses années l'engagement de sapeurs-pompiers volontaires et leur formation sur le temps de travail.

En 2018, 9 conventions de disponibilité sont actives pour des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS 35. Elles leur permettent d'effectuer toute ou partie de leur formation sur leur temps de travail.



# Ceinture de sécurité : elle sauve la vie !

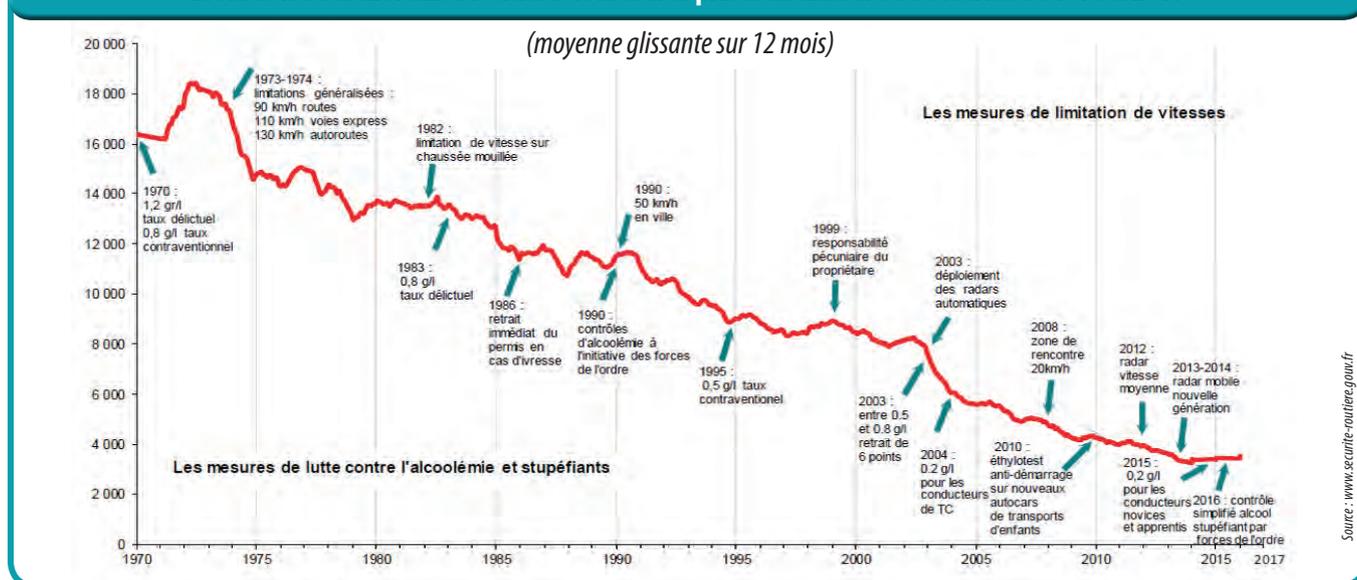
Mettre sa ceinture de sécurité est devenu un réflexe pour la majorité des automobilistes. Pourtant, un français sur six déclare ne pas avoir le réflexe de boucler sa ceinture lorsqu'il est au volant ! Résultat : plus de 350 personnes meurent encore chaque année sur nos routes parce qu'elles n'ont pas eu le bon geste. 20 % des tués sur la route ne portent pas de ceinture. Alors pensez à la boucler !

## Grâce à la ceinture, baisse de la mortalité routière

En 1972, on comptait 18 000 morts sur les routes. Dès décembre 1973, suite à l'obligation du port de la ceinture en juillet de la même année, le nombre de tués sur les routes avait déjà baissé de 30%.

Ensuite, ce chiffre n'a cessé de baisser malgré la forte augmentation du nombre de kms parcourus (+140 % entre 1972 et 2012). En 2017, on compte 3 600 morts.

### Évolution de la mortalité routière et mesures prises en matière de sécurité de 1970 à 2017



## Quels sont les risques encourus ?

Le fait de ne pas porter sa ceinture de sécurité expose conducteur et passagers à des risques :

- **De projection vers l'avant en cas de collision** : Un passager arrière non attaché peut par la même occasion mettre en danger la sécurité du passager avant.
- **D'éjection en cas de tonneau** : En cas d'accident avec tonneaux, un passager non attaché peut être projeté à plusieurs dizaines de mètres hors du véhicule.
- **De blessures graves, voire de mort** en cas d'accident.
- **D'amende en cas de contrôle par les forces de l'ordre** : Le non-port de la ceinture de sécurité constitue une contravention de quatrième classe [135€, conducteur et passager(s)], assortie du retrait de 3 points sur le permis de conduire lorsqu'il s'agit du conducteur.

## La ceinture en intervention, pensez-y !

- ✓ **NON** je ne perds pas de temps sur mon départ en intervention en mettant ma ceinture
- ✓ **NON** la veste textile n'empêche pas de mettre ma ceinture
- ✓ **NON** transporter une victime n'empêche pas de mettre sa ceinture
- ✓ **OUI** une victime est systématiquement sécurisée par les sangles de sécurité du brancard



# L'extension et la rénovation du CIS de Gévezé est lancée !



© Cabinet d'architecture Jouanny

Mardi 5 mars, Jean-Luc Chenut, Président du Conseil départemental et Président du Conseil d'administration du SDIS, et Jean-Claude Rouault, maire de Gévezé se sont réunis pour procéder à la pose officielle de la première pierre du nouveau centre d'incendie et de secours de Gévezé.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence d'Augustin Cellard, sous-Préfet, du colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS, du lieutenant Pascal Barbier, chef de centre et des personnels du centre d'incendie et de secours.

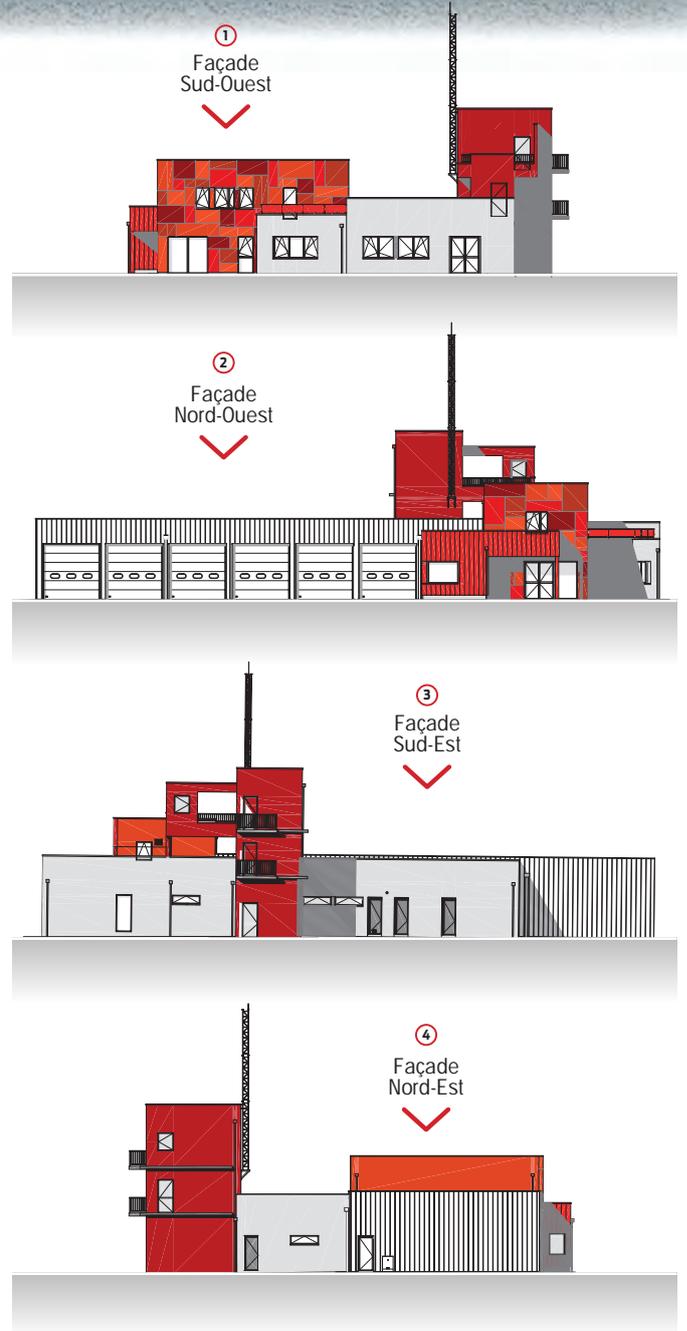


Après extension, la surface des bâtiments évoluera de 440 à 620 m<sup>2</sup>. Elle permettra aux 42 sapeurs-pompiers de Gévezé de disposer de locaux plus fonctionnels et adaptés aux exigences opérationnelles.

Le Cabinet d'architecture Jouanny a été retenu pour ce projet. Les travaux d'extension permettront d'accueillir les futurs bureaux, les vestiaires ainsi qu'une zone de manœuvre.

**Coût de l'opération :** 1,1 million d'euros HT intégralement financés par le Département (la commune met à disposition gratuitement le foncier nécessaire au projet).

**Fin des travaux :** printemps 2020



Façade Sud-Ouest



Façade Nord-Ouest



Façade Sud-Est



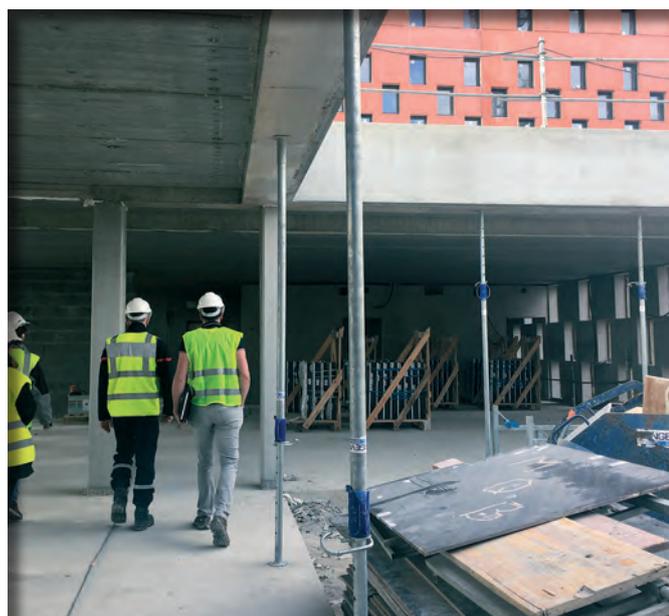
Façade Nord-Est

# Visite du chantier de la Direction du SDIS et du CIS Rennes Centre

Engagée en octobre 2017, la construction de la nouvelle direction départementale du SDIS et du nouveau centre d'incendie et de secours de Rennes Centre se poursuit.

Le futur bâtiment, long de 170 mètres, et la tour de 7 étages qui accueillera les bureaux de la Direction départementale et le centre de traitement des appels d'urgence dans un premier temps, ont été construits et font désormais partie du paysage sur l'avenue François Château.

Les personnels de la Direction ont eu l'occasion de visiter les 1<sup>er</sup> et 8 mars derniers leurs nouveaux locaux en présence de Michèle Kirry, Préfète d'Ille-et-Vilaine et de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS. Leur emménagement est prévu en août 2019. Le transfert du CTA-CODIS est programmé quant à lui en octobre 2019.



▲ Espace foyer



▲ Visite au SSSM au rez-de-chaussée

Cet emménagement permettra la démolition du bâtiment actuel de la Direction départementale. La construction du futur Centre d'incendie et de secours de Rennes Centre pourra alors se poursuivre. Les personnels de l'actuel CIS Rennes Saint-Georges devraient ainsi prendre possession de leur nouveaux locaux à l'été 2020.

Le site accueillera alors près de 250 agents du SDIS, sapeurs-pompiers et personnels administratifs et techniques.



▲ Salle de réunion ▲





Vue depuis les derniers étages ▲



▲ Vue depuis l'entrée du site actuel



Le gymnase ▲



▼ Vue côté centre de secours



Vue d'un bureau côté Vilaine ▲

# A Saint-Méen-le-Grand, la construction du centre d'incendie et de secours débute

Le Département d'Ille-et-Vilaine a engagé l'extension et la rénovation du centre d'incendie et de secours de Saint-Méen-le-Grand qui mutualisera certains espaces avec le centre d'exploitation routier construit sur le même site. La pose officielle de la première pierre a été réalisée vendredi 15 mars en présence de Jean-Luc Chenut, Président du Conseil d'administration du SDIS, de Pierre Guitton, maire de Saint-Méen-le-Grand, du colonel Eric Candas, directeur départemental du SDIS, du capitaine Louis Maudet, chef de centre et de Marc Saverat, responsable du Centre d'exploitation routier.



© Cabinet Tréguer Architectes

Le Département d'Ille-et-Vilaine a engagé l'extension et la rénovation du centre d'incendie et de secours (CIS) de Saint-Méen-le-Grand. Le bâtiment originel, construit dans les années 70, n'avait jamais fait l'objet de rénovation. Les travaux de rénovation concernent l'ensemble des locaux du CIS actuel.

L'extension réalisée permettra d'accueillir le nouveau hall d'entrée, le foyer/caféteria et la remise incendie. Après extension, les personnels du CIS pourront disposer d'une surface de bâtiments qui passera de 646 à 813 m<sup>2</sup>. 18 mois de travaux sont prévus pour la construction des deux équipements. La livraison est programmée en juillet 2020.

## Une mutualisation du centre d'incendie et de secours avec le centre d'exploitation routier

Sur une superficie de 6000 m<sup>2</sup>, l'extension du bâtiment a été conçue afin de permettre d'accueillir sur le même site le futur Centre d'exploitation routier (CER) qui mutualisera certains espaces avec le Centre d'incendie et de secours : le local technique, le local chaufferie, l'aire de lavage, l'aire de manœuvre ainsi que les parkings extérieurs.



Cette mutualisation vise à permettre une rationalisation des dépenses liées à la construction de ces deux équipements et à optimiser l'espace foncier.



L'opération représente au total un investissement de 3.26 millions d'euros :

- **1,88 millions d'euros TTC** pour le CIS, financés à 80% par le Département et 20% par la commune de Saint-Méen-le-Grand
- **1,38 millions d'euros TTC** pour le centre d'exploitation routier, financés à 100% par le Département

## Quelques informations sur le centre d'exploitation routier de Saint-Méen-le-Grand

**8 agents départementaux** oeuvrent au sein du centre d'exploitation routier de Saint-Méen-le-Grand.

Ils sont chargés de :

- l'entretien des routes départementales et de leurs abords,
- l'exploitation des routes départementales qui consiste à assurer la circulation automobile, sa sécurisation, à organiser les déviations, à signaler les chantiers et à mettre en place la veille hivernale

Il couvre ainsi **165 km de routes départementales** sur un secteur allant de Saint-Méen-le-Grand, Saint-Pern, Saint-Uniac, Saint-Malon-sur-Mel à Gaël.

A noter que le Département compte **23 centres d'exploitation routiers rattachés aux 6 agences départementales** dont ils dépendent, et 270 agents qui améliorent, entretiennent et sécurisent les 4659 km de routes départementales.

## Rennes Le Blosne

L'aménagement des remises et de l'aire de lavage est désormais achevé. La construction de la salle de sport et des parkings se poursuit. Les travaux devraient s'achever en novembre 2019.



## La plateforme technique et logistique

Le projet de future plateforme est en cours d'élaboration, en concertation avec les utilisateurs qui seront regroupés sur ce site : le groupement des services techniques pour le SDIS, et les services logistique, du parc départemental, de l'exploitation des routes, et le Service des mesures des routes (SMER).

Cette étape permettra de lancer les études de conception et la consultation des entreprises prévues en cours d'année 2019.



© Cabinet Mostini Architectes et associés

## Vern-sur-Seiche



La construction du nouveau CIS situé rue du Champ-Brulon, se poursuit. La livraison du nouvel ensemble immobilier est prévue pour juin 2019.



## Sens-de-Bretagne

Des travaux de réhabilitation du CIS sont prévus à compter de juin prochain pour une durée de 5 mois. Un réaménagement complet des espaces intérieurs et extérieurs est prévu, avec notamment la création de vestiaires femmes/hommes.

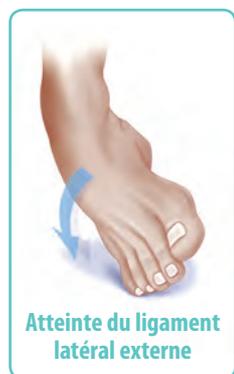
A l'extérieur, une aire de manœuvre avec tour d'exercice est prévue. Les travaux qui devraient s'étendre jusque novembre 2019, sont estimés à 220.000 euros.

# Prenez soin de vos chevilles !



La cheville : c'est l'une des articulations les plus touchées par les accidents lors des activités physiques et sportives. L'entorse est en effet une lésion fréquente lors de séances de course à pied et de sport collectif. Comment bien la soigner ? Que faire pour prévenir l'entorse. Tout ce qu'il faut savoir pour prendre soin de vos chevilles !

## Qu'est-ce qu'une entorse ? Comment la reconnaître ?



Les entorses de cheville sont les lésions des ligaments. Les ligaments sont des bandes fibreuses unissant les os entre eux (le tibia, le péroné, et les os du pied). Lors d'une entorse, la cheville se tord et le ligament est étiré de manière excessive, voire se déchire. Les ligaments les plus touchés au cours des entorses de cheville sont le ligament latéral externe et le ligament latéral interne, suivant le sens dans lequel la cheville se tord. L'entorse la plus fréquente est l'entorse « en Varus » qui atteint le ligament latéral externe.

Plusieurs signes cliniques sont associés à l'entorse : douleur, gonflement, hématome et boiterie, voire impossibilité d'effectuer deux double-pas.



Les entorses de cheville sont les lésions des ligaments. Les ligaments sont des bandes fibreuses unissant les os entre eux (le tibia, le péroné, et les os du pied). Lors d'une entorse, la cheville se tord et le ligament est étiré de manière excessive, voire se déchire. Les ligaments les plus touchés au cours des entorses de cheville sont le ligament latéral externe et le ligament latéral interne, suivant le sens dans lequel la cheville se tord. L'entorse la plus fréquente est l'entorse « en Varus » qui atteint le ligament latéral externe.

## Que faire pour traiter l'entorse de cheville ?

Pour être efficace dès le terrain, il est nécessaire d'appliquer les règles d'or du protocole GREC : Glaçage, Repos, Élévation, Contention. Ensuite, en fonction de la gravité, il est recommandé :

- **Repos et pansements compressifs**
- **Glaçage** précoce et régulier (20 minutes toutes les 2h) pendant 48h
- **Traitement de la douleur**
- **Kinésithérapie précoce** avec électro-physiothérapie et drainage, travail statique puis dynamique et **proprioception**
- **Contentions spécifiques** (attelles thermoformées voir botte en résine si entorse grave) : d'une à 6 semaines selon la gravité
- **Tonification/renforcement musculaire** des muscles de la cheville : triceps sural (mollet)+++ , stabilisateurs latéraux (fibulaires)++.
- **Réadaptation à l'effort progressive**

## Selon sa gravité, l'entorse nécessite un arrêt de l'activité sportive

De 10 à 14 jours pour une entorse bénigne (le ligament est juste distendu) ; de 3 à 6 semaines pour une entorse de gravité moyenne (entorse classique) ; de 6 semaines minimum pour une entorse grave avec rupture de tout le ligament (dans ce cas, la chirurgie peut être nécessaire).

### Si l'entorse a été négligée, il peut survenir des complications.

Elles sont essentiellement de deux types :

- **l'instabilité** qui provoque des **entorses à répétition** et des **sensations de déroboement**
- le conflit antérieur qui engendre des sensations de **blocage** et des **douleurs**.

## Conseils pour la reprise de l'activité sportive après une entorse

- En cas de doute sur la cicatrisation ligamentaire, s'abstenir de sport à risque
- La reprise doit être accompagnée par l'EAP du CIS
- Le SSSM est à la disposition des agents pour des conseils en matière de reconditionnement après arrêt
- La reprise de la course à pied doit être **PROGRESSIVE** et ne doit pas entraîner de douleurs
- Ne pas courir en terrain accidenté et travailler beaucoup la proprioception
- Un avis d'un kiné expert ou d'un médecin du sport est recommandé avant la reprise des sports de pivot

## Comment prévenir l'entorse de la cheville ?

- Utiliser un matériel de bonne qualité et des chaussures adaptées et spécifiques au sport pratiqué
- Réaliser un échauffement bien conduit
- Effectuer les exercices de proprioception lors de l'échauffement. Chez les sapeurs-pompiers, ils sont d'autant plus nécessaires que le port des rangers diminue la sollicitation des récepteurs proprioceptifs
- Respecter une phase de récupération après l'effort avec des étirements correctement pratiqués
- Bien s'hydrater avant, pendant et après l'effort
- Entretenir une bonne hygiène de vie (sommeil, alimentation, limiter alcool-tabac et ne pas consommer de substances illicites)
- Consulter le médecin dès que l'on a une entorse, même bénigne

# Cumul d'activités : ce que dit la législation

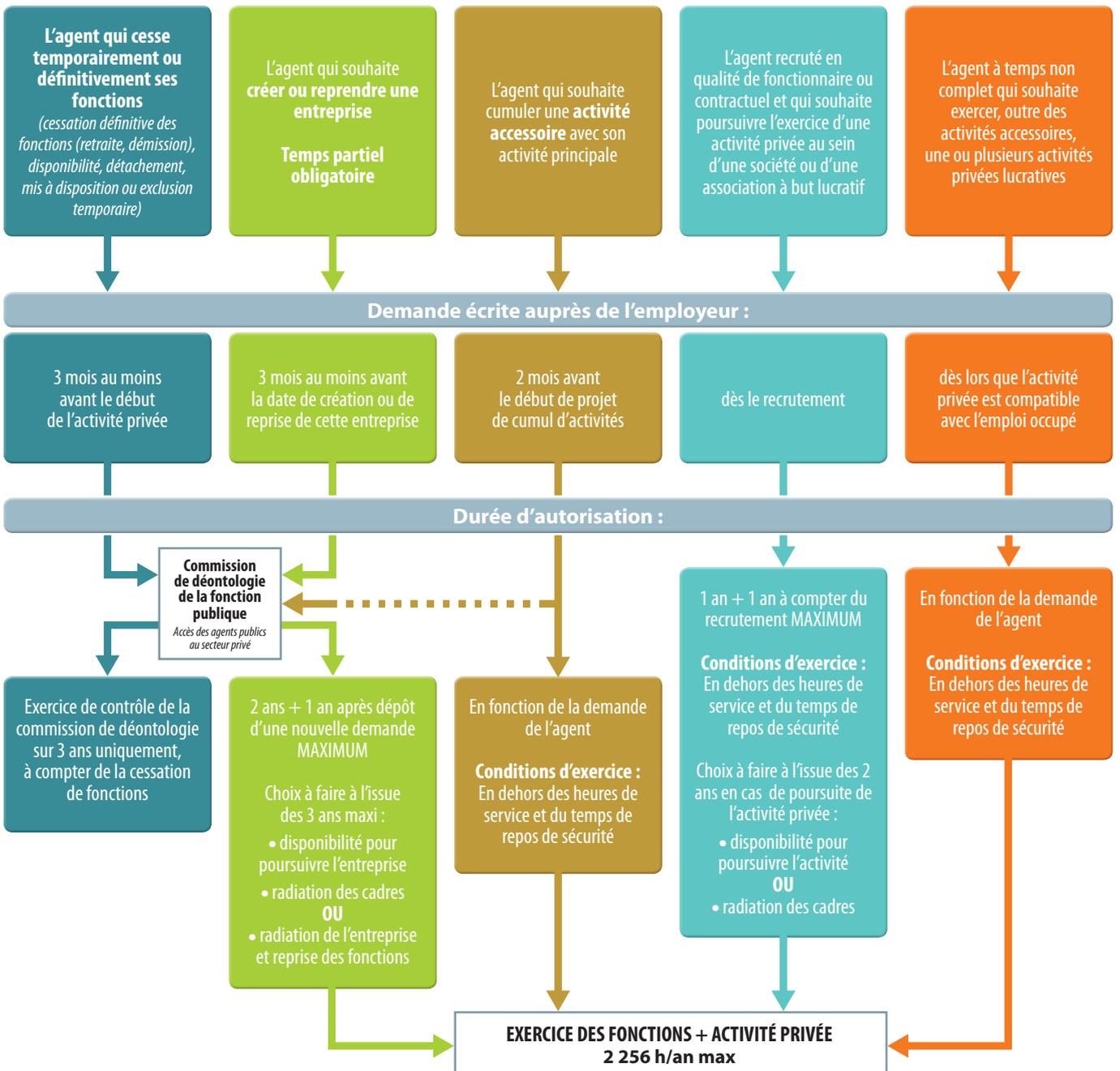


Vous envisagez d'exercer une activité privée tout en conservant votre statut de fonctionnaire ? Savez-vous que cette activité est très encadrée et qu'elle doit bien souvent faire l'objet d'une autorisation préalable de l'employeur ? Rappel de la législation afin d'éviter les dérives.

Comme le précise la loi du 13 juillet 1983 relative aux droits et obligations du fonctionnaire, « le fonctionnaire consacre l'intégralité de son activité professionnelle aux tâches qui lui sont confiées. ». Toutefois,

le principe d'interdiction du cumul d'activités est aménagé par des dérogations permises pour les fonctionnaires titulaires, stagiaires ou contractuels de droit public.

## LES CONDITIONS D'EXERCICE DU CUMUL D'ACTIVITÉS



## Quelles activités peuvent être exercées ?

Certaines activités peuvent être exercées sans autorisation : c'est le cas de la production des œuvres de l'esprit, l'exercice d'une activité bénévole, ou du contrat vendanges.

En revanche, certaines activités privées sont interdites. Elles sont listées à l'article 25 septies de la loi 83-634 du 13 juillet 1983.

### Il s'agit par exemple :

- de créer ou de reprendre une entreprise tout en exerçant ses fonctions à temps plein,
- de participer aux organes de direction de sociétés ou d'associations à but lucratif,
- de cumuler un emploi permanent à temps complet avec un ou plusieurs autres emplois permanents à temps complet,
- de donner des consultations, de procéder à des expertises ou de plaider en justice dans les litiges intéressant toute personne publique
- de prendre ou de détenir, directement ou par personnes interposées, dans une entreprise soumise au contrôle de l'administration à laquelle il appartient ou en relation avec cette dernière, des intérêts de nature à compromettre son indépendance.

## BON À SAVOIR

A l'exception d'une activité privée exercée une fois que l'agent a cessé ses fonctions, l'autorité territoriale peut s'opposer à tout moment à l'autorisation du cumul d'activités selon des motifs propres à chaque cumul d'activités.

L'agent qui ne respecte pas les règles concernant le cumul d'activités s'expose à une sanction disciplinaire et au remboursement des sommes perçues dans le cadre de l'activité exercée.

### Références réglementaires :

-Loi n° 83-634 du 13/07/1983 (article 25 septies) portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée par la loi n° 2016-483 du 20/04/2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires

-Décret n° 2017-105 du 27 janvier 2017 relatif à l'exercice d'activités privées par des agents publics et certains agents contractuels de droit privé ayant cessé leurs fonctions, aux cumuls d'activités et à la commission de déontologie de la fonction publique

### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

contactez Véronique MAULAVÉ  
au Groupement des Emplois et des Compétences :  
02 90 02 40 19 - veronique.maulave@sdis35.fr

## Les activités accessoires qui peuvent être autorisées

### Article 6 – 1° du décret n° 2017-105 du 27/01/2017

- 1 **L'expertise et la consultation** sans préjudice des dispositions du 3° du I de l'article 25 septies de la loi 83-634 du 13/07/1983 et, le cas échéant, sans préjudice des dispositions des articles L. 531-8 et suivants du code de la recherche ;
- 2 **L'enseignement et la formation ;**
- 3 **L'activité à caractère sportif ou culturel, y compris encadrement et animation dans les domaines sportif, culturel, ou de l'éducation populaire ;**
- 4 **L'activité agricole** au sens du premier alinéa de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime dans des exploitations agricoles constituées ou non sous forme sociale ;
- 5 **L'activité de conjoint collaborateur** au sein d'une entreprise artisanale, commerciale ou libérale mentionnée à l'article R. 121-1 du code de commerce ;
- 6 **L'aide à domicile** à un ascendant, à un descendant, à son conjoint, à son partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou à son concubin, permettant à l'agent de percevoir, le cas échéant, les allocations afférentes à cette aide ;
- 7 **Les travaux de faible importance** réalisés chez des particuliers ;
- 8 Une **activité d'intérêt général** exercée auprès d'une personne publique ou auprès d'une personne privée à but non lucratif ;
- 9 Une **mission d'intérêt public de coopération internationale ou auprès d'organismes d'intérêt général à caractère international ou d'un Etat étranger.**
- 10 **Les services à la personne** mentionnés à l'article L. 7231-1 du code du travail ;
- 11 **La vente de biens fabriqués personnellement par l'agent.**



# Ils prennent de nouvelles fonctions...



**Lieutenant-colonel  
Yves Le Breton**

Chef du Groupement des services techniques

↓  
Chef du Groupement Nord



**Lieutenant-colonel  
Alain Rebaudo**

Chef du Groupement Nord

↓  
Chef du Groupement  
des services techniques



**Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe  
Antoine Malaunais**

↓  
Service formation  
Groupement Est



**Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe  
Sylvain Petit**

Groupement Prévention - arrond. de Rennes

↓  
Groupement Prévention  
arrondissement de Fougères



**Lieutenant 1<sup>ère</sup> classe  
Sébastien Montagne**

↓  
Service Prévision-opération  
Groupement Est



**Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe  
Marc Colin**

CIS Fougères

↓  
CIS Rennes Saint-Georges



**Lieutenant 2<sup>ème</sup> classe  
Christophe Vandennecke**

↓  
Chef de salle  
CTA-CODIS



**Adjudant  
Olivier Biou**

CIS Rennes Beaugard

↓  
Adjoint au chef de salle  
CTA-CODIS



**Adjudant  
Laurent Allain**

CIS Rennes Le Blosne

↓  
Adjoint au chef de salle  
CTA-CODIS



**Adjudant  
Romeo Galle**

Groupement Formation-sports

↓  
Groupement Prévention



**Sergent  
Anthony Juvin**

CIS Rennes Le Blosne

↓  
Groupement Formation-sports



**Antoine Besnard**

↓  
Géomaticien  
Groupement Prévision-opération



**Bruno Marion**

Groupement des services techniques

↓  
Logisticien  
Groupement Formation-sports



**Julien Bacon**

↓  
Magasinier  
Groupement des services techniques



**Sébastien Esteve**

↓  
Opérateur maintenance  
Groupement des services techniques



**Patrice Letournel**

↓  
Logisticien  
Groupement des services techniques

# A la rencontre du CIS de Bourg-des-Comptes



Situé à mi-chemin des axes routiers Rennes-Nantes et Rennes Redon, Bourg-des-Comptes est un centre de secours qui bénéficie d'une activité diversifiée. 260 interventions y sont réalisées à l'année. Rencontre avec les personnels.



## Lieutenant Jean-Michel Saulnier, chef de centre



A 43 ans, Jean-Michel Saulnier occupe la fonction de chef de centre depuis 11 ans. Il a démarré sa carrière de sapeur-pompier volontaire à Bourg-des-Comptes il y a 21 ans.

Les personnels se retrouvent également le mardi soir et profitent d'une convention avec la salle de sport communale pour pratiquer différentes activités : football, badminton, hockey et même tchoukball !

### Effectif

24 sapeurs-pompier volontaires dont 2 femmes. Parmi cet effectif, on compte 1 officier, 5 sous-officiers, 12 caporaux et 6 hommes du rang. Les rythmes de travail des personnels qui composent l'effectif sont assez variés, ce qui permet au CIS d'avoir régulièrement 5 sapeurs-pompier volontaires disponibles en journée, et facilite la tenue du potentiel opérationnel journalier actuellement fixé à 3.

### Fonctionnement

L'organisation opérationnelle du centre repose sur des gardes assurées par 4 équipes de 6 sapeurs-pompier. La prise d'astreinte a lieu chaque vendredi à 19h. Les personnels participent à une manœuvre mensuelle qui a lieu, selon leurs disponibilités, le 1<sup>er</sup> dimanche matin du mois ou le samedi après-midi de la semaine suivante. Une manière d'apporter davantage de souplesse au fonctionnement et de s'adapter aux contraintes professionnelles des sapeurs-pompier. Une séance de sport collective est intégrée à la manœuvre.

### Population défendue

Le centre d'incendie et de secours de Bourg-des-Comptes couvre en 1<sup>er</sup> appel les communes de Bourg-des-Comptes, Crevin, et Pléchéhâtel, soit une population d'environ 7 000 habitants.

### Moyens matériels

1 BRSL – 1 CCFM – 1 CCGC – 1 VLF – 1 VSAV – 1 VTU

L'activité opérationnelle est variée. La présence à proximité des axes routiers Rennes-Nantes, Rennes-Redon et Guichen-Crevin a amené le CIS à intervenir sur 57 accidents sur la circulation en 2018.

Avec la présence de nombreux étangs et cours d'eau sur le secteur, le CIS est amené à réaliser des interventions variées (noyade, véhicule à l'eau, bateau en détresse, animaux à l'eau ou crue qui peut concerner une vingtaine de maison le long de la Vilaine).

**260**  
interventions en 2018



**140**  
secours  
à personnes  
(soit 54%)



**57**  
secours  
routiers  
(soit 22%)



**11**  
opérations  
diverses  
(soit 4%)



**52**  
incendies  
(soit 20%)

## Dans les locaux avec les personnels d'astreinte

**Sergent Benoît Dal Negro,**  
31 ans, SPV depuis 10 ans



« Je suis sapeur-pompier à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et j'ai rejoint le CIS de Bourg-des-Comptes il y a 10 ans... »

« Je suis sapeur-pompier à la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris et j'ai rejoint le CIS de Bourg-des-Comptes il y a 10 ans. Mon rythme de travail me permet de bénéficier de temps afin de m'investir pour le centre de secours. Je suis responsable d'une équipe de garde et suis en charge du sport au cours de la manœuvre ; je suis assisté de 3 animateurs sportifs pour cela. J'assure le suivi des tests sportifs réalisés que je saisis dans le logiciel Médiasap. Je suis également présent lors des journées d'accueil et de recrutement pour participer à la réalisation des tests sportifs des candidats. Je m'implique par ailleurs dans la formation avec les autres sous-officiers et formateurs. J'accompagne les personnels du centre dans leur préparation, que ce soit en incendie, secours à personne et opérations diverses. Nous veillons à préparer au mieux les personnels avant de partir en formation et de la même manière pour les nouvelles recrues ou les jeunes sapeurs-pompiers. Nous essayons de favoriser le plus possible la transmission du savoir et de l'expérience entre les personnels qui ont été récemment formés et ceux qui iront se former prochainement. Nous n'hésitons pas pour cela à solliciter les collègues pour réaliser des exercices. Il y a beaucoup d'entraide entre nous, ce qui est source de motivation pour l'ensemble de l'équipe ».

« Le volontariat, c'est quelque chose que j'avais en tête depuis mes 18 ans, puis avec l'arrivée de mon fils, c'est sorti de mon esprit... »

« Le volontariat, c'est quelque chose que j'avais en tête depuis mes 18 ans, puis avec l'arrivée de mon fils, c'est sorti de mon esprit. Quand j'ai retrouvé plus de disponibilité, j'ai décidé de sauter le pas. Grâce au soutien de mon employeur qui a signé une convention de disponibilité avec le SDIS, j'ai pu réaliser ma formation en deux mois sur mon temps de travail et être rapidement opérationnelle ! Mon arrivée au sein du CIS a certainement été le déclencheur pour ma collègue qui a intégré l'équipe peu de temps après moi. Notre arrivée a certainement aidé à faire évoluer certaines habitudes, comme dans le sport. Même si le football reste l'activité la plus pratiquée, la discipline sportive est aujourd'hui plus variée de manière à satisfaire toute l'équipe ! J'occupe par ailleurs la fonction de référente habillement au sein du CIS. Je procède aux échanges en lien avec le groupement des services techniques, afin de garantir le parfait état de nos EPI. Je participe également régulièrement aux journées d'accueil et de recrutement où je suis sollicitée afin de réaliser les essayages et désormais les prises de mesure pour les nouvelles recrues. J'aimerais continuer à m'investir à l'avenir. J'ai d'ailleurs été retenue pour suivre le monitorat de secourisme et viens de démarrer ma formation en tant qu'assistant moniteur. L'accompagnement des autres formateurs SAP du CIS est une réelle plus-value ».

**Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Eva Ristou,**  
31 ans, SPV depuis 2 ans



« Je suis arrivé il y a moins d'un an à Bourg-des-Comptes mais j'exerce en tant que sapeur-pompier volontaire en Ille-et-Vilaine depuis maintenant 3 ans... »

**Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Camille Gérard,**  
28 ans, SPV depuis 3 ans



« Je suis arrivé il y a moins d'un an à Bourg-des-Comptes mais j'exerce en tant que sapeur-pompier volontaire en Ille-et-Vilaine depuis maintenant 3 ans. J'ai eu l'occasion de découvrir l'activité au sein du CIS de Laillé avant de m'installer ici. J'ai découvert avec cette nouvelle affectation une activité opérationnelle assez riche en incendie et secours routier notamment. Le CIS est seul sur son bassin de risque courant et la commune se situe sur un secteur plutôt rural. Cela peut expliquer cette sollicitation variée. Nous sommes régulièrement engagés sur des accidents de circulation compte tenu du trafic routier important sur le secteur. En tant qu'assistant d'éducation, je peux facilement être disponible pour le CIS en soirée ou durant les vacances scolaires, ce qui me permet de m'impliquer pour le CIS. J'ai souhaité en parallèle enrichir mon expérience de volontaire en découvrant l'activité d'un centre de secours mixte. Je prends en effet 3 gardes postées de 24 h par mois au CIS de Redon. J'espère à l'avenir pouvoir passer la FAE de chef d'équipe. Lorsque nous partons en formation, nous avons la chance d'être bien préparés avec l'aide de nos collègues. Environ un tiers de l'effectif part en formation chaque année. Cela crée une dynamique entre nous ».



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS D'ILLE-ET-VILAINE

2 rue du Moulin de Joué  
35701 Rennes Cedex 7  
☎ 02 99 87 65 43

Suivez-nous sur : SDIS35officiel  
[www.sapeurs-pompiers35.fr](http://www.sapeurs-pompiers35.fr)

